

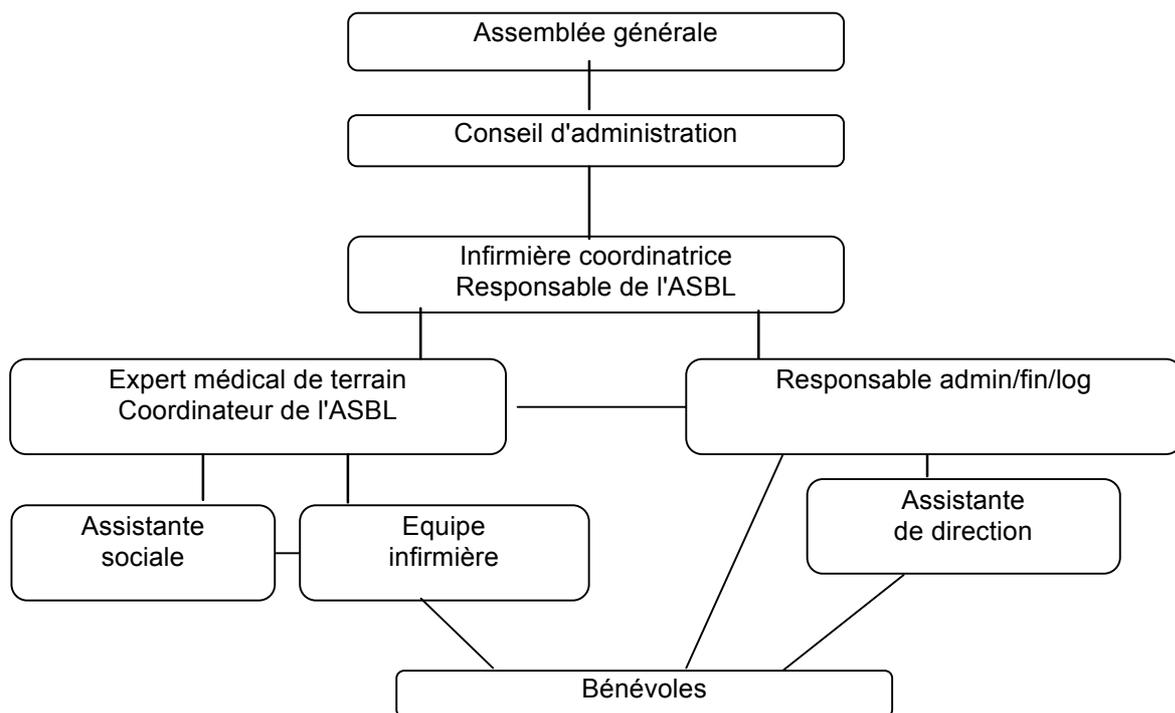
Assistant(e) social(e)

CDD : 6mois – mi-temps

Infirmiers de rue – La réinsertion par l'hygiène

RH : 7,5 TP

Organigramme actuel



1. Missions

- Appui à l'équipe médicale en apportant une expertise sociale pour faciliter le suivi des patients
- Possibilité de contact direct avec les patients.

2. Principales activités

- **Travail de seconde ligne :**
 - ★ Aider l'équipe dans le travail social avec les patients suivis : définir les démarches à entreprendre ; prendre contact avec les institutions ou effectuer les démarches ; faire le suivi de ces démarches.
 - ★ Apporter l'éclairage social nécessaire au reste de l'équipe lors des réunions.
 - ★ Continuer à alimenter les répertoires d'adresses et de contacts.



- **Travail de terrain (rencontre/accompagnement du patient) :**

- ★ Selon la nécessité et évalué par l'équipe

3. Expertises – Compétences requises

Formation :

- Diplôme d'assistant social
- Expérience professionnelle de 1an minimum – plus value si elle a eu lieu dans un CPAS ou un service social général (connaissance large du système d'aide social belge)
- Connaissance des logiciels bureautiques courants
- Langues : Français indispensable, bilinguisme un plus – la connaissance d'autres langues est un atout supplémentaire

Expériences / sensibilité hors diplôme :

- Adhérer aux valeurs de la charte de l'asbl
- Sensibilité pour travailler avec un public particulièrement précarisé
- Intérêt pour la problématique santé-précarité
- Enthousiasme, vision positive, pro-activité et polyvalence
- Capacité d'adaptation aux situations de terrain, y compris en rue.
- Capacité à travailler en équipe et en réseau
- Capacité à vulgariser l'information
- Contact facile : abord agréable, capacité d'écoute et de communication y compris par téléphone

Conditions

Contrat à mi-temps

Début du contrat : Septembre 2012

Contrat à durée déterminée : 6 mois

Période d'essai : 8 semaines

Lettre de motivation + CV à Sophie Damien : sophie.damien@infirmiersderue.be
Fin des réceptions des candidatures le 20 aout 2012



Charte de l'asbl :

L'asbl Infirmiers de rue nourrit la conviction que toute personne peut devenir consciente de l'importance de prendre soin de sa santé et de son hygiène, bénéficier d'un accès aisé aux soins et en faire usage.

Elle se donne pour mission d'être un intermédiaire de santé en rétablissant les liens entre les personnes vivant en grande précarité, leur environnement et les services de santé.

Les objectifs des Infirmiers de rue sont :

- Faire prendre conscience aux personnes vivant en grande précarité de l'importance de leur santé et de leur hygiène et les motiver à la prendre en charge
- Restaurer le dialogue entre ces personnes et le personnel des services de santé
- Améliorer leur environnement, pour favoriser une meilleure prise en charge de leur santé.

Les principes d'action de l'association :

- Elle est apolitique et sans conviction religieuse
- Elle s'adresse à toute personne vivant en grande précarité sans distinction (culturelle, religieuse, ethnique, politique, âge, sexe, nationalité,...)
- Elle se soucie de l'environnement et favorise le développement durable
- Elle veille au respect de la dignité humaine
- Elle favorise l'autonomisation et la responsabilisation des personnes *et des institutions*.
- Elle connaît et respecte les limites de ses compétences ; elle a une attitude responsable dans l'évaluation de la prise de risque de sa mission.
- Elle a une approche professionnelle des personnes rencontrées dans le cadre de son travail.
- Son personnel ne laisse pas ses convictions personnelles affecter le bon déroulement de la mission.

